



LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

Instructeur Réglementation (H/F)

Cadre d'emplois

Techniciens territoriaux

Délégation Générale Ville Durable et Expansion
Direction Gestion Urbaine de Proximité
Service Mobilité Urbaine

Sous l'autorité du Responsable du Service Mobilité Urbaine, vous êtes chargé(e), dans le cadre de pouvoir de police du Maire, de rédiger les arrêtés de circulation et de stationnement, d'autorisations d'accès aux espaces bornés.

Vous analysez la conformité des dossiers événementiels issus du logiciel EventSOE et formulez des réponses réglementaires et techniques. Vous évaluez les contraintes techniques, réglementaires et les enjeux de sécurité. Vous participez aux réunions événementielles avec les différents acteurs (Service de la Ville de Marseille, Métropole, état, RTM, CIQ,...) et réalisez des enquêtes sur site.

Vous proposez des solutions de gestion des espaces publics sur les thématiques du stationnement et de circulation.

De formation supérieure, vous maîtrisez la réglementation relative au stationnement et à la circulation et possédez une expérience dans le domaine.

Doté(e) d'une aisance relationnelle, vous êtes capable de gérer des situations conflictuelles.

Permis B obligatoire.

Par voie statutaire uniquement (mutation, détachement, liste d'aptitude).

Les postes sont à pourvoir immédiatement.

Les dossiers de candidatures (lettre manuscrite + CV) devront être adressés, en précisant la référence (P_201811_01805_VDM)

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
90 bd des Dames
13233 Marseille cedex 20
ou par courriel : dgrh-grc@marseille.fr



Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines
90, bd des Dames - 13233 Marseille Cedex 20

